

## Le littoral méditerranéen comme espace critique

Guy Loinger<sup>1</sup> et Ghislain Dubois<sup>2</sup>

La Méditerranée est un espace paradoxal. Elle est le cadre, le support et le creuset d'une forte identité qui résulte des interrelations complexes entre son écosystème et son histoire économique, sociale, culturelle et politique. Mais elle est également un espace sous influences extérieures, dépendant de facteurs externes qui agissent en profondeur sur elle et modifient de façon continue son identité, sa personnalité, son équilibre interne.

Ce double phénomène, caractérisé par une forte interrelation entre des processus et des logiques endogènes, et simultanément des interactions intenses avec le reste du monde, en particulier avec les trois espaces dont elle représente une façade maritime — les continents européen, africain et l'espace eurasiatique — est sans doute une caractéristique majeure de la problématique méditerranéenne.

On ne peut à cet égard se contenter d'une analyse en terme d'écosystème, c'est-à-dire d'interactions entre des milieux écologiques différents. Il est nécessaire de relier l'approche écosystémique avec une approche socio-économique et culturelle. A cet égard, il serait nécessaire d'utiliser le terme de **socio-écosystème**. Car, davantage que dans d'autres espaces de la planète, on perçoit la nécessité de relier l'univers écosystémique à l'univers de la société, faute de quoi on se prive d'une clé d'entrée explicative fondamentale.

---

<sup>1</sup>Economiste, spécialiste en prospective territoriale, chargé de cours à l'Université de Paris I, auteur d'une étude pour le Plan Bleu: "Problématique du développement durable appliqué à l'espace méditerranéen" (1996). Secrétaire général de l'OIPR et du GEISTEL.

<sup>2</sup>Allocataire de Recherche au laboratoire ERMES/ORSTOM d'Orléans. Thèse " Pour un développement touristique durable du Bassin Méditerranéen. Etude comparée "

Or la problématique du lien entre d'une part les phénomènes de société et d'autre part les mécanismes de l'écosystème rend possible une compréhension dialectique des phénomènes propres à l'espace méditerranéen à l'échelle de la longue durée historique.

La force d'attraction de la Méditerranée, sa capacité à produire du rêve, du fantasme, un "désir" de Méditerranée, n'est pas indépendante des particularités sans doute uniques au monde de son écosystème. Attractivité qui, par là même, a tendance à entraîner une modification et une transformation de sa structure même. Et dans ce jeu d'interactions complexes entre les facteurs externes et l'écosystème propre au bassin méditerranéen, un renversement s'opère: la splendeur de nombreux sites se métamorphose en paysages de plomb. De l'Acropole, temple de l'esprit, de la lumière et de la beauté ne subsiste que l'image d'un site enveloppé dans une atmosphère polluée, lourde, chargée de toutes les pesanteurs d'une grande métropole européenne. Et à Istanbul, ville témoin et cadre d'une extraordinaire imbrication entre plusieurs civilisations et cultures, se superpose la dure réalité d'une métropole géante, trop vite grandie par les apports de populations de l'ensemble des campagnes turques, où les écarts de conditions de vie sont considérables, qui baigne en permanence dans une atmosphère polluée et qui s'ouvre, vers le Sud, sur un bras de mer, la Mer de Marmara qui fait figure d'égout à ciel ouvert.

Ce "jeu" entre écosystème/culture-société endogène d'un côté, avec les contraintes liées au mode d'insertion dans l'économie-monde, ou la politique-monde de l'autre, engendre une série de balancements entre centralité et périphérie constitutifs de la réalité méditerranéenne.

Il convient d'insister sur la nature de cet espace sous influence. Ce balancement n'est pas une particularité récente. On en trouve par exemple un témoignage dans les cohortes de touristes qui se précipitent sur le littoral de la rive Nord comme de la rive Sud pendant la période estivale, en provenance de l'ensemble des pays développés du Nord, au point que certains aéroports, comme celui de Malaga, sont parmi les plus importants d'Europe, bien qu'ils soient essentiellement consacrés au transport des seuls touristes qui saturent la côte andalouse pendant les mois d'été.

C'est un phénomène plus ancien et plus profond: plusieurs parmi les grandes civilisations occidentales ont été produites dans le creuset méditerranéen, puis se sont diffusées sur de vastes espaces continentaux,

pour se retourner vers leur centre historique, soit pour le détruire, soit pour le dominer. Ainsi, l'Empire romain a donné lieu à plusieurs anéantissements et pillages, notamment à Rome en 410 par les Goths, en 455 par les Vandales, en 1527 par Charles Quint.

Comme si la force civilisationnelle de la Méditerranée a eu tendance, tout à la fois, à se diffuser avec une puissance considérable sur les profondeurs des continentaux voisins, avant de subir à son tour la loi d'Airain de nouvelles puissances, qu'elle-même a contribué à créer.

Dans bien des cas, les puissances ou des cultures “extérieures” se sont emparées de l'espace méditerranéen, et l'ont soumis à un ordre venu d'ailleurs: en Occident, les Vikings, la France, l'Angleterre ont dominé la Méditerranée avant de subir son influence; en Orient, le monde arabe a imposé une culture islamique qui est avant tout une culture terrienne originaire du désert d'Arabie. Il a soumis les cultures et les peuples littoraux de la rive Sud, notamment les Kabyles d'Afrique du Nord, obligés de se réfugier dans les montagnes, et de supporter la domination arabe, ottomane et islamique.

Ainsi, il existe une dialectique entre les peuples et les cultures de la couronne **extérieure** de la Méditerranée par rapport à celle des peuples de la Méditerranée elle-même, qui est une constante de l'histoire tourmentée de ce “continent maritime”, une mer creuset des peuples et des cultures, entourée d'un espace littoral.

Or, dans la “mer d'entre les terres”, signification bien nommée du nom Méditerranée, cette interaction complexe prend des formes inattendues. François Doumene<sup>3</sup> montre que le percement du Canal de Suez et son élargissement dans les années 60 a eu pour effet l'introduction d'espèces halieutiques en provenance de la Mer Rouge qui ont modifié de façon significative la variété des espèces de la Méditerranée orientale, ce que l'on désigne par les espèce “lessepsiennes”, soit pas moins de 7 espèces de poissons et 33 espèces d'algues nouvelles. De même, conséquence surprenante de l'effondrement des régimes communistes à partir de 1989, les apports nutritifs et organiques issus du Danube ont diminué après 1989, du fait de la crise économique dans l'agriculture et l'industrie lourde qui en a résultée, ce qui a entraîné une diminution de la pression environnementale

---

<sup>3</sup>François Doumene, directeur du Musée Océanographique de Monaco, *Méditerranée vivante? Une dialectique de l'instable*

sur les eaux côtières de la Mer Noire, et une amélioration de la qualité et du volume des espèces locales, en particulier les anchois.

Ce jeu complexe entre les facteurs humains et historiques, internes et externes à la Méditerranée, croisés aux facteurs naturels internes et externes — pour autant que l'on puisse encore parler d'une "nature en soi" à propos de cet espace<sup>4</sup> — prend donc des formes variées, en particulier en ce qui concerne un point sensible: la question de la littoralisation.

Reprenons cette question dans une première partie à caractère analytique, avant d'organiser ces idées sous forme de quatre scénarios pour les régions méditerranéennes françaises:

### **Scénario 1**

Eclatement des contradictions, conflits ouverts entre groupes sociaux pour la gestion de l'espace, fortes pressions sur l'environnement, crise de gouvernance et de la régulation, l'écosystème comme enjeu sacrifié. Niveau élevé d'irréversibilité.

### **Scénario 2**

Conflits d'intérêts graves entre groupes sociaux, mais gouvernance minimale assurée, environnement chahuté, écosystème bousculé, nombreux choix irréversibles.

### **Scénario 3**

Régulation socio-économique partiellement optimisée, durabilité relative, mais orientée sur le court terme, sans intégration à un projet global de société.

### **Scénario 4**

Régulation socio-économique fondée sur une prise en considération des enjeux écosystémiques à long terme dans les politiques publiques, mode de

---

<sup>4</sup>On pourrait, sur cette base, construire une matrice à double entrée à différents moments du temps. Le cadre de cet article ne s'y prête pas mais son intérêt est certain.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

gouvernance faisant le lien entre le global et le local sur fond de subsidiarité active et d'implication citoyenne.

## **Première partie: Une problématique du littoral méditerranéen**

### **1. La tendance à la sur-concentration sur le littoral du bassin méditerranéen**

Le phénomène de littoralisation est un facteur majeur de déstabilisation de l'écosystème méditerranéen. Plutôt que d'une "dégradation" de l'environnement, on pourrait évoquer l'idée d'une mutation de la problématique environnementale et de l'équilibre homme-nature.

La littoralisation exprime un double processus: celui de la densification résidentielle des zones côtières, et simultanément de la régression du poids démographique et économique des espaces situés dans les zones éloignés des bords de mer.

Il convient d'insister sur le fait que la littoralisation ne concerne pas que les bords de mer *stricto sensu*, mais également des espaces que l'on peut qualifier de "littoral de proximité" sur une profondeur de 10 à 20, voire 30 à 40 kilomètres.

Rappelons ici quelques données:

#### **Densité littorale**

Les populations du littoral<sup>5</sup> représentaient environ 140 millions d'habitants en 1992, avec une densité de 140 habitants/km<sup>2</sup>, trois fois supérieure à la moyenne nationale des pays riverains. On retrouve une moyenne semblable à celle de l'Europe Communautaire: il y a donc une surreprésentation de la population des pays riverains dans les zones littorales, à la fois en densité et en poids relatif de la population du pays. Mais cette surreprésentation relative en densité se double d'un poids relatif, variable par rapport à la population totale des pays ayant une façade méditerranéenne, le territoire littoral de référence étant variable d'un pays à l'autre: les régions pour les pays membres de l'Union européenne, ailleurs en règle générale des préfectures, c'est-à-dire l'équivalent des départements.

— France: 10% de la population

— Syrie: 10% de la population

---

<sup>5</sup>Littoral: régions littorales équivalentes aux régions "NUTS 3" de la Commission Européenne.

- Maroc: 14% de la population
- Turquie: 20% de la population

Certains des pays riverains ont une **forte proportion** de leur population sur les régions littorales, l'Italie (57%) l'Espagne (37%), l'Albanie (41%), Israël (56%), l'Égypte (41%), l'Algérie (44%), voire quelques pays “sur-littoralisés”, comme le Liban et la Grèce (90%), La Libye (81%), la Tunisie (70%). Le taux de littoralisation moyen était de 35% en 1992, soit le tiers de la population globale des pays ayant un accès sur la Méditerranée.

Une analyse complémentaire des populations urbaines en général, et littorales en particulier, conforte la tendance du poids spécifique du littoral.

### **L'évolution de la population du littoral**

Pour l'année 1985, le Plan Bleu avait estimé la population littorale à 133 millions d'habitants dont 85 millions pour les populations urbaines côtières (61%).

En appliquant le taux de littoralisation de 1992 à la population totale estimée en 2025 (554 millions), **la population des zones littorales serait de l'ordre de 195 millions d'habitants, soit un accroissement de 53 millions par rapport à 1992 (+39%). La population urbaine du littoral serait alors d'environ 119 millions d'habitants, soit plus 32 millions de 1992 à 2025 sur le littoral.**

Notons que le Plan Bleu prévoyait en 1988 un effectif sur le littoral situé entre 195 et 217 millions. **L'effectif auquel nous arrivons, de 195 millions, correspond à la branche inférieure de la projection.** Il convient toutefois de noter que le taux de littoralisation a tendance à s'accroître en proportion du taux d'urbanisation, les villes étant surreprésentées sur le littoral. **Ainsi, toute poussée de l'urbanisation se traduit par un taux de littoralisation croissant et à l'intérieur de cette tendance, par une littoralisation urbaine plus importante.**

En 1985, le taux d'urbanisation du littoral était de 61%. En supposant qu'il passe à 80% **en 2025, la population urbaine du littoral serait non pas de 119 millions mais de 156 millions, et l'accroissement passerait de 32 à 69 millions.** Cela correspond à la fourchette haute de croissance urbaine à l'horizon 2025 du Plan Bleu, en supposant un taux de littoralisation constant (part de la population des pays sur le littoral). Mais il y a peu de chances

pour que ce taux reste constant. Il a tendance à s'élever, c'est-à-dire que la part de la population nationale qui réside sur le littoral a tendance à s'accroître.

Supposons que ce taux passe de 35 à 40%. La population du littoral à l'horizon 2025 serait alors de 223 millions contre 140 millions aujourd'hui, soit un accroissement de 83 millions (+59%). De plus, si le taux d'urbanisation est estimé à 80% en 2025, ce qui est le tendanciel, la **population urbaine du littoral passerait de 92 millions aujourd'hui à 178 millions en 2025, soit un accroissement de 86 millions (+93%), pas loin du doublement.**

Ainsi, si la croissance globale tendancielle est un peu inférieure à la croissance médiane du Plan Bleu, la croissance littorale pourrait être supérieure à la branche haute de la simulation du Plan Bleu, et la croissance urbaine du littoral encore supérieure; toute chose égale par ailleurs, c'est-à-dire sans une politique significative d'aménagement du territoire qui retiendrait une partie de la population de l'intérieur hors des zones littorales. **Dans cette hypothèse, 86 millions d'habitants en plus dans les villes du littoral paraît représenter un risque majeur.**

Comment expliquer ce phénomène de littoralisation? Il correspond probablement à la forme spécifique de l'urbanisation du bassin méditerranéen. En d'autres termes, le facteur central est l'urbanisation, avec un passage rapide de taux situés autour de 50% sur la rive Sud à des taux de l'ordre de 70 à 80%, et sur la rive Nord le passage à des taux de 80 à 90%. Et le facteur secondaire, spécifique à la Méditerranée, serait le fait que les unités urbaines les plus fréquemment concernées par ce processus sont des villes situées à proximité des bords de mer. En fait, il convient d'éviter une généralisation hâtive et abusive: l'ensemble du processus d'urbanisation ne se fait pas à proximité des côtes, mais il existe un "tropisme" ou une propension en faveur de la littoralisation.

Les facteurs majeurs explicatifs sont négatifs et positifs: négatifs dans la mesure où la modernisation de l'agriculture et le déclin de l'économie rurale rendent possible un nouveau mode de répartition de la population dans l'espace. Positif, car les bassins d'emploi en expansion rapide sont ceux qui ont su renouveler leur base économique, l'adapter aux formes dominantes de la croissance actuelle.

Deux situations principales: des structures urbaines à fort marquage de fonction portuaire, sur lesquelles se sont greffées des activités industrielles et de service, qui fixent une part croissante de la population des régions côtières, même lorsque les fonctions portuaires cessent de représenter la base économique unique ou principale. En quelque sorte, il s'agit d'une greffe nouvelle sur une fonction ancienne, qui imprime aux agglomérations considérées une nouvelle trajectoire, dont les villes comme Barcelone, Marseille et Gênes apparaissent l'expression.

Deuxième type: des villes fortement marquées par l'expansion des services depuis un demi siècle, notamment des services à finalité touristique, qui ont tendance à diversifier leur base économique, en accueillant du tertiaire de recherche scientifique et technologique, et une économie industrielle à fort marquage de haute technologie, dont l'exemple caractéristique est le triangle Cannes-Nice-Grasse, dont l'épicentre est le parc scientifique de Sophia Antipolis.

En fait, il apparaît que c'est un "composite" de facteurs qui explique ce phénomène, dans des formes assez variables d'un cas à l'autre, mais avec dans tous les cas un noyau urbain d'origine souvent très ancien qui a progressivement concentré autour de lui des équipements déterminants dans la phase actuelle de croissance urbaine, comme les nœuds de communication à grande maille, des centres de pouvoir et de savoir stratégique, une base économique très structurée, à l'origine d'une main-d'œuvre qualifiée, et des facteurs complémentaires d'ordre culturel et psychologique, comme le caractère ludique et tonique de la mer, voire une certaine attirance vers les horizons nouveaux...

Ainsi, la littoralisation pourrait être un mélange de déterminations lourdes, de type fonctionnel, et de déterminations culturelles ou psychologiques, dans un contexte de mobilité des personnes, de volonté individuelle de recherche en bien-être, et d'éventail plus ouvert de choix de lieux d'existence. Cela signifie que tous les bords de mer et tous les espaces riverains ne sont pas "qualifiés" pour accueillir un surplus de croissance démographique, le plus souvent par immigration, soit en provenance de l'arrière-pays "profond", soit d'autres régions non littorales.

Les conséquences de ce phénomène, qui prend des formes particulières d'un espace littoral à un autre sont, en tous les cas, une concurrence croissante entre les usages de l'espace qui se traduit par une sorte de "surenchère" aux fonctions les plus valorisantes, au sens marchand et symbolique du terme,

au détriment des fonctions non susceptibles d'une évaluation monétaire, ou à faible capacité d'expression marchande, notamment: les fonctions collectives, de type services publics ou fonctions publiques, qui ont tendance à être subordonnées aux usages privatifs, des usages privés à faible capacité d'expression monétaire, comme le logement social, et des ressources collectives comme les paysages, les espaces rares ou exceptionnels, qui ont naturellement tendance à être appropriés par le plus offrant, à défaut d'une forte capacité de défense par la collectivité. Il est intéressant de prendre quelques cas concrets.

Le cas de la Région PACA est significatif. Selon les projections de l'INSEE, cette région dont la population est de 4,2 millions d'habitants en 1990, pourrait atteindre 5,3 millions d'habitants en 2015, soit plus d'un million d'habitants en 25 ans, soit +25% contre une moyenne nationale de +10%, ce qui place cette région au second rang national derrière le Languedoc-Roussillon et devant Rhône-Alpes. Cet accroissement est dû aux flux migratoires en provenance des autres régions, et non pas au solde naturel qui reste faible.

Or si les tendances observées dans le passé se poursuivent, c'est le littoral "élargi" — c'est-à-dire un espace d'une profondeur d'une trentaine de kilomètres à partir du rivage — qui devrait non seulement accueillir l'essentiel de cet apport, mais en plus un apport en provenance de l'arrière-pays régional, qui poursuit son dépeuplement. Sa densité de population, actuellement de l'ordre de 16 habitants/km<sup>2</sup>, risque de tomber à des taux situés autour de 5 à 10 habitants/km<sup>2</sup>, alors que la densité du littoral, de 340 habitants/km<sup>2</sup>, pourrait dépasser les 400 habitants/km<sup>2</sup>, pour une moyenne régionale de 132 habitants/km<sup>2</sup>.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner le cas du département des Alpes-Maritimes. Un rapport de la Préfecture des Alpes-Maritimes, "L'Aménagement futur de la Côte d'Azur" (décembre 1991) met très clairement en lumière les risques qui proviennent de la situation actuelle et les tendances à l'œuvre.

"L'espace littoral qui s'étend de Théoule à Menton, du rivage aux Baous et aux barrières intérieures de l'arc alpin de Nice, doit désormais, au regard de l'urbanisation, être considéré comme une vaste agglomération. Or, en vingt ans, 200 000 logements ont été construits en consommant 40% de l'espace rural et forestier de l'espace littoral, soit 200 000 ha environ, correspondant à une grande part des espaces ruraux (15 000 ha) et à une part non négligeable

de l'espace forestier (5 000 ha). Il ne serait pas acceptable de maintenir cette cadence en conservant par ailleurs les mêmes principes d'urbanisation (1/3 environ des logements sont des logements individuels gros consommateurs d'espace), car cela conduirait à faire **disparaître en moins d'une génération les derniers espaces naturels.**”

Pourtant, l'inquiétude paraît légitime, eu égard aux options même qui sont retenues dans le rapport. En effet, trois scénarios sont proposés à l'horizon 2015: une hypothèse haute, qui correspond à un renforcement du tendancier actuel, avec passage en 25 ans de 1 million d'habitants à 1,3 millions (+36%) et un passage d'un taux de croissance de la population de 1 à 1,3%, soit un peu plus élevé que celui qui perdure depuis une vingtaine d'années. Une hypothèse basse à 1,1 millions et +0,62% par an, et une hypothèse moyenne de 1,2 millions (+27%), soit +0,97% par an.

Dans l'hypothèse haute-tendancière, il est nécessaire d'envisager la construction de 13 000 logements par an dont 9 500 résidences principales et 3 500 résidences secondaires (26%). Dans cette hypothèse, “la capacité de l'espace, en conservant les formes urbaines actuelles, paraît insuffisante...” Ce scénario implique d'utiliser la totalité des espaces nouveaux, stratégiques, ouverts à l'urbanisation et de réaliser de lourdes restructurations des quartiers anciens existants dans les principales villes.

Dans l'hypothèse moyenne, qui poursuit la tendance actuelle, il convient de prévoir la construction de 12 000 logements par an, dont 8 000 en résidences principales. “90% de la capacité des logements sont consommés et d'importantes opérations de restructuration urbaine dans les principales villes de la bande côtière seront nécessaires (densification).”

Dans l'hypothèse basse (+17%, +0,6% par an), il convient de construire 10 000 logements par an, dont 6 500 en résidences secondaires: “80% de la capacité en logements de l'espace disponible sont utilisés, mais il est probable qu'une occupation plus diffuse provoque une consommation du sol plus importante.”

**Ainsi, c'est entre 80 et 100% de l'espace disponible résiduel qui a toutes les chances d'être consommé dans les 25 ans à venir, à forme d'urbanisation équivalente, c'est-à-dire avec un fort marquage du pavillon individuel, qui traduit une préférence marquée des ménages. Autrement dit, à un horizon**

**situé entre 25 et 30/35 ans, c'est la totalité de l'espace disponible et constructible qui est vouée à être consommée.**

De fait, l'analyse des bassins d'habitat-emploi met très clairement en évidence le fait que l'on se dirige vers une impasse. Ainsi, pour trois bassins — ceux de Cannes, de Cagnes et de Nice — le rapport note un écart négatif entre les besoins en logements et la capacité d'accueil (dans l'hypothèse moyenne):

- Cannes: besoin en logements: 56 200; capacité d'accueil: 55 000 (-1000)
- Cagnes: besoin en logements: 49 500; capacité d'accueil: 35 000 (-14 000)
- Nice: besoin en logements: 69 900; capacité d'accueil: 55 000 (-15 000)

et globalement sur les neuf bassins d'habitat-emploi, les besoins sont de 294 000, la capacité de 286 000, soit un déficit de 10 000<sup>6</sup>.

Mais outre la question du sol assiette, le type d'affectation des logements joue un rôle majeur: la construction de résidences secondaires représente 31% de l'ensemble, et c'est ce marché qui domine l'ensemble, au sens où il détermine le niveau du marché foncier. Le rapport cité indique à ce sujet que non seulement le parc locatif social est insuffisant (8% des résidences principales, soit la moitié de la moyenne nationale), mais même “le marché de l'accession est devenu inaccessible à une part importante de la population, car l'offre est inadaptée en coût à la demande. On assiste ces derniers temps à des difficultés de commercialisation, même dans les produits de standing haut de gamme.”

Même si l'on observe depuis la publication du rapport une détente du prix de l'immobilier, il est clair que la tendance principale reste la même, qui se traduit par la nécessité pour les ménages à revenu intermédiaire, de rechercher toujours plus loin des grandes zones d'emploi un lieu de résidence, ce qui à son tour encourage un autre effet pervers: un espace-temps croissant entre les lieux de domicile et de travail, et une saturation tendancielle des équipements de transport, routiers notamment.

Les implications de cette pression foncière/immobilière sur l'écosystème de l'espace littoral sont bien entendu considérables. En fait, le littoral à l'horizon 2015/2020 a toutes les chances d'être totalement urbanisé, à l'exception des

---

<sup>6</sup>En fait, l'analyse bassin par bassin des zones constructibles montre que la situation est encore pire que ce qui apparaît de prime abord.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

emprises qui avaient fait l'objet d'une appropriation publique dans le cadre de la politique d'acquisition foncière du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

Or le problème, c'est que ce qui n'a pas déjà été acheté par les collectivités ne peut l'être qu'à des prix tels que leur acquisition devient prohibitive pour la puissance publique, eu égard aux moyens dont elle dispose, lesquels, d'ailleurs, ont tendance à baisser en francs constants.

En d'autres termes, à ressource donnée, le Conservatoire du littoral ne peut agir dans un tel contexte qu'en procédant à des acquisitions dans une zone de plus en plus éloignée du bord de mer.

## **2. Etude d'un cas: la Région-Provence-Alpes Côte d'Azur**

### **2.1. Une société complexe constituée par des apports migratoires successifs**

Excepté Marseille, ce “comptoir grec” qui a toujours échoué à devenir la capitale du grand Sud, les sociétés provençales traditionnelles sont plutôt des sociétés terriennes. On chasse plutôt qu'on pêche, les valeurs sont tournées vers le terroir. Le rural est moins rural qu'ailleurs (cf. J. Viard: “*Il existait une très puissante culture urbaine ancestrale qui irradiait jusqu'au moindre bourg. Entre le port, voué au trafic mer-mer méditerranéen, mais aussi porte des marchands du Sud et du débouché rhodanien, et la Provence, les échanges humains et économiques ont toujours existé. Mais ces porosités n'ont pas créé une culture vraiment commune, car un monde terrien, régi par la rotation lente des propriétaires, jouxtait un monde maritime à rotation beaucoup plus rapide des élites et des brassiers.*”<sup>7</sup>) Les campagnes y sont moins monofonctionnelles. Les bourgs provençaux ont une ambiance urbaine, une sociabilité forte et ouverte, une culture de la parole au sein d'un habitat regroupé. Ce monde assez refermé (exceptés la vallée du Rhône et l'ouverture méditerranéenne de Marseille) est très loin du centre de gravité de la France. D'ailleurs, depuis la fin de l'Empire romain, ce centre de gravité a plus souvent été à l'extérieur qu'à l'intérieur du bassin méditerranéen.

L'“invention du littoral”, bien qu'ancienne, ne prend véritablement corps (ne produit ses effets sur le territoire) que plus tard, lorsque le progrès des moyens de transport et des lois sociales rendent possible le voyage de masse (et désenclave nos régions méditerranéennes): le train vers 1870, mais plus encore la voiture dans les années 1950. La “reproduction de la force de travail” par les vacances, légitimée en 1936, devient massive dans les années 1950. Le climatisme et le tourisme importés du Nord deviennent des forces agissantes sur l'évolution du système économique et sur l'Aménagement du territoire. Le tourisme est d'ailleurs en grande partie le résultat de l'“invention” de régions exotiques du Sud de la France par des touristes venus du Nord<sup>8</sup>. Le tourisme est chez lui en Méditerranée: cet univers du Nord s'est redéployé, acclimaté, acculturé dans le Sud.

---

<sup>7</sup> VIARD Jean, “ Un Sud orphelin envoie d'adoption ? ”, in *La Méditerranée inquiète*, Datar/ Ed. de l'Aube, 1995

<sup>8</sup>On se demande souvent s'il y a “découverte ou invention des lieux touristiques”. En fait, il y a une multitude de lieux potentiellement, mais qui ne le deviennent vraiment que lorsqu'ils sont investis d'une pratique qui modifie leur image et transforme leur organisation: création des

Le tourisme produit d'ailleurs plus d'effet par le mouvement qu'il déclenche que par son activité propre. Au déplacement occasionnel (les vacances) succède l'installation définitive. L'héliotropisme se banalise et la France du Nord commence à migrer vers le Sud. Si le tourisme n'induisait jusqu'alors qu'une occupation limitée de l'espace, l'accueil de 2% d'habitants en plus chaque année, avec tous les services et équipements nécessaires, auront vite fait de saturer certaines régions (métropole Nice-Cannes). On rentre dans une course en avant: population en plus, saturation, création d'infrastructures, sans que soit jamais remis en cause l'héliotropisme.

D'ailleurs, le littoral méditerranéen, loin d'être un simple camp de vacances, devient un "authentique lieu de vie"<sup>9</sup>. A la migration des retraités succède celle des actifs, qu'ils soient cadres supérieurs, fonctionnaires ou chômeurs, tous motivés par la recherche d'une qualité de vie. La métropolisation méditerranéenne est motivée par la recherche d'une qualité de vie.

L'effet de diffusion d'un modèle de représentation, d'un mode de vie, produit un système économique et social. L'économie est ici un sous-produit du culturel et du sociétal. Cet économie est spécifié: c'est le tertiaire supérieur, les hautes technologies — l'effet Recherche et Développement —, un tourisme spécialisé dans des produits à forte valeur ajoutée, caractérisés par une composante culturelle majeure. Les festivals d'Avignon, d'Aix-en-Provence, de Cannes, sont des événements uniques, à fort degré de rayonnement international, ayant une forte singularité. Leur existence n'était possible que dans les régions au tourisme ancien, ayant une forte tradition artistique, avec la culture des sociétés provençales et la réception des artistes du Nord par le milieu local (Van Gogh...). Le Midi est un important foyer de culture parce que la culture, au sens de mode d'expression particulière à une société, est une constante de la société provençale, dont témoigne une tradition de juristes (Aix-en-Provence), de poètes comme Frédéric Mistral, d'écrivains comme Jean Giono. Or ce tropisme culturel (dont on peut d'ailleurs se demander s'il n'est pas en déclin) est un puissant facteur de développement. Si le Midi n'a pas connu de véritable révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle, réussira-t-il une révolution postindustrielle au XXI<sup>e</sup> siècle?

---

stations touristiques, déplacement des centre-villes (cf. Deprest Florence, *Enquête sur le tourisme de masse*. La région PACA compte plusieurs stations qui revendiquent l'invention du tourisme: Hyères, Nice... à moins que ce soit Montpellier, selon Marc Boyer.

Dans ce contexte, comment interpréter le rôle de l'Etat dans le redéploiement économique du Midi depuis la Libération? Pour des raisons stratégiques, géopolitiques et économiques, l'Etat a complètement renouvelé l'organisation de l'industrie sidérurgique, en créant deux pôles de bord de mer, Dunkerque au Nord, Fos au Sud, de façon à ne plus dépendre de la "minette" de Lorraine, à faible teneur. D'autre part, l'Etat et les groupes pétroliers ont implanté à Fos une importante unité de production pétrochimique, pour des raisons évidentes de proximité avec les grands pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient. Cette action a été initiée dans le cadre d'une politique volontariste de l'Etat entrepreneur et de l'Etat développeur, sur des concepts suggérés par François Perroux, autour de la notion de pôles d'entraînement. L'Etat a jeté les bases d'une industrie de transformation, en escomptant des effets induits en aval de l'industrie de base, une sorte d'effet multiplicateur des investissements dans l'industrie lourde.

Trente ans plus tard, quelle évaluation peut-on en faire? Incontestablement, cette politique a contribué à sortir le Midi du sous-développement industriel, l'a placé sur les "rails" de la modernité technologique. Mais dire que le Midi en général, et la zone marseillaise en particulier, est devenu une grande région industrielle n'est guère possible, par comparaison avec les deux grands pôles voisins, de Barcelone en Catalogne et de Gènes en Ligurie. On ne peut pas non plus dire que le pôle marseillais soit l'équivalent d'un "district industriel régional", du fait du médiocre degré d'intégration inter-sectoriel des firmes. Pourquoi Marseille n'est pas ce "foyer de développement économique régional" qu'il a vocation d'être? Est-ce parce que les élites locales n'ont toujours pas réellement fait le deuil de leur passé de grand port de commerce ayant eu, pendant longtemps, un quasi monopole de l'interface commercial avec les colonies?

Le fait est que si la greffe a pris, elle ne convainc pas totalement, au plan industriel s'entend, et en termes d'emplois induits: la zone de Marseille, avec un taux de chômage de 20%, n'a pas un dynamisme suffisant par rapport à sa population active.

Par contre, il existe au niveau de l'ensemble de la Région une nouvelle greffe, issue des nouvelles technologies, autour de l'informatique, de l'électronique, de l'industrie médicale et biotechnologique, de la filière de l'exploration et de l'exploitation des fonds marins, qui paraît prometteuse et probablement plus en accord avec sa mentalité et sa tradition culturelle

(notons à ce sujet que le pourcentage d'une classe d'âge atteignant le baccalauréat est l'un des plus élevés de France). La "deuxième couche" serait-elle gagnante? Une grande opération d'urbanisme, à Marseille, Euro-Méditerranée, peut représenter un levier en faveur d'un nouveau cours de développement. Mais cette réussite économique, bien que relative, a un prix.

Cette transformation de la structure économique n'a profité qu'à une partie de la population, le plus souvent d'origine extérieure à la région, en particulier des jeunes cadres venus avec des idées, des projets, une dynamique, une expérience professionnelle acquise ailleurs, dans les régions du Nord du pays. "L'héliotropisme" de type cadre supérieur et profession libérale serait une source de tensions avec les milieux sociaux d'origine locale, notamment de la petite bourgeoisie propriétaire foncière et commerçante, ainsi qu'avec une fraction du "prolétariat" traditionnel qui a du mal à s'adapter à un contexte moins protégé, dont l'archétype est représenté par les dockers du port de Marseille, dont le comportement rigide aurait fait fuir une partie du trafic maritime vers Rotterdam/ Anvers, sans que l'on sache si cet argument fait figure d'épouvantail ou s'il correspond à un facteur significatif. Ce qui est probable, en tous les cas, c'est que la transition entre une économie à dominance commerciale et foncière à une économie industrielle moderne se fait dans la douleur et sur une durée longue.

Deux points de vue sont possibles. Le premier est de dire qu'à long terme, ce type de développement par incorporation de capitaux et de ressources humaines externes n'est pas soutenable parce qu'il engendre des tensions intolérables sur le marché du travail, et qu'il est à l'origine d'un rejet xénophobe des actifs récemment implantés, allant des travailleurs immigrés d'Afrique du Nord (d'ailleurs pour la plupart venus avant la fin de l'ère coloniale, dans les années 50 et 60) aux cadres supérieurs fraîchement diplômés des grandes Ecoles (à moins que le rejet des premiers soit le reflet d'une frustration par rapport aux seconds). En bref, c'est l'option société bloquée.

Le second est de considérer avec plus de recul ce phénomène et d'afficher l'idée que cet apport social et intellectuel externe — notamment de type cadre supérieur — est une chance pour le Midi, dans la mesure où il contribue à changer les mentalités, à placer cet espace sur un chemin de croissance continue pour une longue durée, et parce qu'il rend possible la création à terme d'un foyer d'innovation économique et culturel susceptible

de jouer le rôle de l'interface entre l'Europe du Nord et la zone Sud, en pleine phase d'industrialisation manufacturière première. En d'autres termes, les conditions seraient réunies pour que le Midi joue le rôle d'espace pilote: Sud du Nord et Nord du Sud, si l'on peut dire.

Dans ce contexte, les tensions socioculturelles actuelles seraient le prix à payer de cette mutation, et de ce positionnement différent, proactif et innovateur. Quelle option a le plus de chance de se produire: le blocage ou le renouveau après un temps d'adaptation?

Un regard plus attentif sur les processus en cours paraît nécessaire. En effet, ce mouvement a engendré une société complexe au sein de laquelle il faut se garder d'opposer trop fermement anciens et nouveaux arrivants, tradition et modernité. Chaque camp a ses assistés et ses entrepreneurs, et d'ailleurs, qui sont les habitants originaires de ces régions quand une part importante de la population y réside depuis peu (cf. perte de l'accent du Midi sur la côte varoise et sur la Côte d'Azur)? L'attachement aux lieux est moins univoque qu'auparavant (perspectives d'appartenances multiples). Bon nombre d'agriculteurs traditionnels sont devenus des producteurs d'AOC ou de fleurs performants, là aussi grâce à l'adaptation de pratiques venues du Nord. C'est ainsi que les bases de l'horticulture ont été posées au XIX<sup>e</sup> siècle par des touristes anglais. Ainsi, Hyères est devenu un des principaux exportateurs de palmiers, après que les hivernants aient voulu imiter le paysage rêvé des colonies et des îles. Il faut imaginer des identités en mouvement et non des identités fixes: chaque couche d'arrivants est considérée comme extérieure avant de devenir partie intégrante de la population locale.

Cette société "traditionnelle" composite garde d'ailleurs la maîtrise du sol et l'essentiel du pouvoir économique, même si la "nouvelle" société commence à être numériquement plus nombreuse. Le transfert de pouvoir créera certainement une modification des politiques menées. Plus qu'entre anciens et nouveaux arrivants, la distinction qui fait sens est entre ceux qui participent au processus de modernisation et ceux qui en sont exclus. Les premiers tirent les revenus de la croissance de l'économie régionale (viticulture, tourisme, promotion immobilière), les autres sont plus dans une situation d'assistance. Cette frustration rampante est sans doute à l'origine de l'évolution politique récente de la région.

Croire à cet égard que les forces motrices, tourisme et tertiaire supérieur motivé par la recherche de cadres de vie de bonne qualité, seraient plutôt

bénéfiques pour l'environnement, et que seules les activités induites qu'elles entraînent ont des effets négatifs est un leurre.

Il convient en effet de nuancer le modèle du cadre supérieur qui vient s'installer pour la qualité du cadre de vie, un individu qui créerait beaucoup de richesses sans être très prédateur de l'environnement. Les conséquences de ce modèle sont l'importance excessive du secteur immobilier et du BTP. Plus que par l'intensité en emplois ou l'impact social, les choix d'aménagement sont dictés par la collusion des intérêts fonciers et de ceux des promoteurs. Les agriculteurs deviennent rarement des promoteurs. Mais la perspective d'une plus-value foncière est telle (1000 F/m<sup>2</sup> de terrain en moyenne à Hyères) qu'elle devient irrésistible, en particulier vis-à-vis des élus locaux en général "sensibles" à ces pressions. Le résultat est que le développement est plus guidé par la recherche de profit à court terme que par la volonté d'organiser rationnellement des pôles R & D. L'installation de nouvelles populations n'est jamais remise en cause, elle est toujours présentée comme une donnée extérieure sur laquelle on n'a pas prise. Et pour cause: la croissance démographique est la principale ressource de la région. Le choix d'habitat se caractérise par la prééminence de l'individuel sur le collectif. L'exemple du paysage est typique: "Je m'approprie la belle vue quitte à gâcher celle des autres." De plus, l'urbanisation s'accompagne d'une profusion d'installations commerciales sauvages ou contrôlées, avec l'inflation du périurbain pavillonnaire, tout cela sans aucun respect pour le patrimoine architectural et paysager local. Il suffit de comparer la superficie des technopoles avec celle de ces zones périurbaines pour considérer l'importance respective des deux forces.

Or cette tendance est plutôt non durable. Si le tertiaire supérieur connaît des difficultés, c'est toute l'économie qui en souffre. Or l'hypertrophie du secteur du bâtiment se fait sans que l'on se rende compte que cette activité est temporaire, excepté les rénovations, et qu'il faudra bien envisager la reconversion d'une partie du secteur quand on ne pourra plus construire n'importe où n'importe quoi. De plus, l'urbanisation engendre la destruction même de ce qui fait l'attractivité de la région: des paysages, une qualité et un cadre de vie. Le développement de la région PACA se fonde sur l'exploitation temporaire d'une ressource rare: l'espace constructible.

Cependant, quelques sites tirent peut-être leur épingle du jeu, comme Nice qui a un peu passé le cap du tourisme et de l'immobilier à tout crin, et développe maintenant des emplois stables. Mais le résultat global est une

métropolisation avec beaucoup de nuisances (bruit, pollution de l'air, saturation des transports).

Il en résulte un processus de croissance spatiale non durable, car il faudra bien gérer la contradiction entre les conséquences de cet afflux continu de population allogène et le potentiel de réceptivité de l'espace, qui n'est pas infini, et les conséquences d'une surreprésentation du secteur immobilier BTP dans l'économie régionale, notamment parmi les élus locaux avec les dérives mafieuses qui en sont la conséquence et qui défrayent la chronique judiciaire et politique de façon récurrente.

Autre aspect d'une croissance mal assimilée: les politiques ont été focalisées sur quelques points du territoire, lieux d'ancrages privilégiés, sans que les effets induits sur l'ensemble de l'espace régional aient été réellement appréhendés. Si la canalisation de la Durance a probablement permis un renouveau d'une vaste zone agricole, aujourd'hui parmi les plus performantes de France, notamment dans la vallée du Rhône et le débouché sur Avignon/Cavaillon/Aix, sans outrages majeurs à l'environnement, par contre, la base industrielle Fos/Lavera a engendré des dégâts considérables: le bassin de Fos est biologiquement quasi mort et les réserves ornithologiques de Fos, Cros, etc. ont du mal à survivre devant la poussée de l'urbanisation. La réponse des autorités (DDE...) est une fonctionnalisation poussée à l'extrême de l'espace, ici de l'urbain résidentiel, là des zones de services, là des zones réservées classées non constructibles. L'espace n'est plus le cadre d'une relation complexe urbain-rural, il est le double d'une carte d'affectation de zones: le réel, c'est la carte (celle des urbanistes), l'image c'est l'espace, simple reflet de la carte. Mais à trop "penser" l'espace, et de plus dans un état d'esprit à l'opposé d'une approche organiciste, on détruit le caractère vivant de l'écosystème, on en fait le bien nommé "cadre" de vie, et un cadre de survie plutôt que de vie.

Ainsi, socialement, spatialement et écologiquement, le modèle dominant de croissance n'est pas satisfaisant, il n'est pas "durable", même s'il dure dans les faits depuis une trentaine d'années. On peut d'ailleurs se demander si la politique de l'environnement n'est pas "complice" de ce processus, elle rend supportable une situation sans pouvoir traiter sur le fond les enjeux socio-écologiques.

## **2.2. Développement économique et conflits d'usage sur l'espace**

L'histoire du développement des régions méditerranéennes françaises doit s'interpréter à travers la grille du conflit entre activités pour des ressources, que celles-ci soient naturelles, foncières, financières (disponibilité des capitaux) ou politiques (recherche de soutien/relais politiques).

On trouve des conflits entre industrie et habitat résidentiel (reconversion problématique à La Ciotat), entre industrie et tourisme (Fos et la Camargue), entre agriculture et tourisme, entre résidence principale et tourisme.

Le cas des Alpes Maritimes est intéressant. Dans ce département, la déshérence du mode de vie agricole traditionnel, qui structurait fortement le pays de l'intérieur a été précoce. Le tourisme a balayé rapidement une agriculture traditionnelle, sur des terroirs difficiles, et l'arrière-pays niçois est retombé à l'état de friche. Mais le tourisme est à son tour remis en cause à Nice par le développement du tertiaire supérieur et la résidence principale. Le tourisme y est presque déjà un héritage, excepté dans des zones comme Cannes ou Monaco où il s'est spécialisé sur des segments à forte valeur ajoutée.

Le conflit agriculture/tourisme ne tourne pas toujours à l'avantage du second. L'histoire hyéroise témoigne d'une situation dans laquelle la réticence des propriétaires terriens a empêché le tourisme de développer tout son potentiel, et a fait de la commune le premier "cimetière d'hôtels" avant 1914. Aujourd'hui, le développement touristique pourrait être remis en cause par le renforcement du parc de résidences principales, grande dévoreuse d'espace.

Le déplacement de l'épicentre de l'espace économique de l'arrière-pays vers le littoral est un phénomène constant depuis le milieu XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'extension du réseau des chemins de fer (qui préfère les vallées) et le renforcement des ports, tournés vers l'Afrique et l'Extrême-Orient. Même si la Provence n'est pas un haut lieu de la révolution industrielle, elle en a subi fortement les conséquences. Réorganisation des transports, de l'habitat, de l'alimentation en eau (canal de Provence dans les années 1950 après celui du Verdon en 1865), irrigation à partir de la Durance. L'eau et l'énergie viennent en grande partie des Alpes du Sud (barrage de Serre Ponçon: entre 50 et 75% de la consommation régionale venait de l'hydraulique en 1985). Il ne faut pas oublier que ce processus de concentration de fonctions sur le littoral méditerranéen suppose une importation de la ressource et donc un

développement sans précédent des infrastructures de transport (d'eau, d'énergie, de marchandises et de personnes)<sup>10</sup>.

Les activités ont progressivement déserté l'arrière-pays au profit du littoral. Aujourd'hui, du fait de l'effet dissuasif des réglementations d'environnement, le littoral semble être en voie de stabilisation, alors que la création de voies de communication transversales favorise l'implantation en profondeur, à moins de 30 minutes du littoral et le long de l'autoroute A 8. Les politiques publiques sont trop souvent à la remorque de ce processus, quand elles ne les provoquent pas (ce qui est le cas de la politique routière: il a fallu l'intervention du pouvoir politique au niveau de l'Etat central pour bloquer le projet de doublement de l'autoroute A 8). En fait, on retrouve au sein même de l'appareil d'Etat des conflits sur la ligne à suivre: simple accompagnement des processus — ce qui a été constant jusqu'à une date récente —, ou action volontaire en faveur d'un aménagement durable du littoral, position des “environnementalistes” de l'appareil d'Etat, relayé par le monde associatif.

Très schématiquement et sans tenir compte des nuances locales, on peut repérer trois sous-régions, en fonction de l'éloignement au littoral:

- Le littoral ou l'hyperlittoral, qui reste pour l'instant une zone d'intense activité immobilière, surtout dans le Var. Par contre, dans les Alpes Maritimes, pour cause de manque d'espace constructible (quoiqu'à Monaco on construise sur l'eau!), dans les Bouches-du-Rhône, grâce à une répartition tranchée entre zones urbanisées (Fos, Marseille, La Ciotat) et zones protégées (Côte Bleue, Calanques, Camargue), le mouvement se ralentit.

Les espaces sensibles sont les failles: failles dans l'organisation du territoire (espaces résiduels ou frontaliers entre des zones aux vocations très différentes), failles du droit, lorsque le grignotage remplace les grands projets d'urbanisme. D'ailleurs, la surveillance en matière de respect du droit de l'urbanisme et de l'environnement n'est pas suffisante; d'autant plus que les lois ne sont pas toujours adaptées à ce type de gestion fine.

---

<sup>10</sup>On peut se poser la question de l'augmentation de la vulnérabilité et de la rigidité suite à la création de ces infrastructures.

- Le haut-pays et la montagne: “le domaine des Parcs”. Trois parcs nationaux et 4 parcs régionaux structurent ces espaces à faible densité. Priorité est donnée à la protection de la nature.
- La zone médiane, située entre 10 et 30-40 minutes du littoral, qui concentrera le plus d'enjeux dans l'avenir. Passés les massifs forestiers géographiquement difficiles d'accès (les Maures, l'Esterel), la “dépression permienne” structure ce moyen-pays: les principales voies de communication y passent.

On pourrait se réjouir qu'après des décennies de surconcentration littorale, l'avenir laisse entrevoir la possibilité d'un aménagement en profondeur tant demandé. Le problème est que cet aménagement en profondeur vient trop tard, alors qu'une bonne partie de l'espace littoral est saturée. De plus, il risque de se faire sans la moindre considération de paysage ou de vie locale. L'évolution chaotique des paysages est l'expression de la multitude de forces contradictoires qui jouent dans la région et de la surconcentration de fonctions dans un espace restreint, dans une région qui a un important patrimoine naturel et paysager très valorisé socialement.

### **2.3. La gestion locale du capital foncier**

La multiplicité des couches de population ayant des intérêts contradictoires (symbolisée notamment par le nombre de listes importantes à chaque élection, le nombre important de candidats non apparentés), les frustrations accumulées poussent le corps électoral vers une extrémité réactive et xénophobe qui manifeste l'état de crise de gouvernance de la société civile.

Plus largement, on perçoit une aspiration à la parole et à la participation de la part des acteurs de la société civile, et simultanément une demande latente d'Etat fort et autoritaire. Entre les deux tendances, le levier oscille au gré des conjonctures et des politiques nationales. En tout état de cause, un retour autoritaire à l'Etat serait problématique, mais pas moins qu'une confiance absolue à des sociétés locales atomisées et incapables de faire émerger en leur sein des projets collectifs sans aide extérieure. On perçoit une grande difficulté à mener des politiques au service de l'ensemble des habitants.

Il existe à ce sujet une crise de la vie communale dans le Midi. Le manque de coordination interne est criant: le Var et les Alpes Maritimes sont les deux

derniers départements français en matière d'intercommunalité. Cette crise est relayée par les grands appareils d'Etat qui ont du mal à jouer le rôle de garants des intérêts généraux de la société.

Les conflits dans le domaine juridico-administratif, du social et de l'économique sont en quelque sorte portés par la logique même des enjeux.

En effet, dans des espaces soumis à de fortes pressions pour des usagers qui entrent en concurrence les uns par rapport aux autres, il y a deux issues possibles. Soit le rapport de force se réalise en faveur de celui qui est le mieux pourvu en signes monétaires. Dans ce cas, le système est perverti par le fait que l'offre de ressources (le foncier, par exemple) est a priori limitée, c'est-à-dire peu ou pas reproductible, ou extensible, de sorte que l'équilibre se fait par les prix. La rationalité est fondée sur une économie de la rareté et non sur une économie de la production. C'est l'économie du rentier qui s'impose par rapport à l'économie de la production marchande (qui résout la pénurie par une extension de l'offre). Image simple jusqu'à l'image d'Epinal: les plus riches s'accaparent les plus beaux sites, les autres doivent se contenter des résidus délaissés, abandonnés ou oubliés par les plus solvables.

Soit la régulation se fait par un acteur public qui impose une règle du jeu, et dans ce cas, des critères d'équité sociale et de prise en considération de la valeur collective de l'écosystème peuvent entrer en ligne de compte. Mais là aussi se pose la question de l'adéquation des moyens de gestion aux enjeux.

Ainsi, contre la logique de la confrontation économique, seule une forte présence de la collectivité peut imposer une autre issue, une autre réponse. Encore faut-il qu'une règle soit édictée et que des acteurs la fassent respecter.

#### *Le syndrome du grignotage*

On se heurte fréquemment au syndrome "not in my garden"; quitte à subir une perturbation, à supporter une contrainte d'intérêt général, autant que cela se passe chez le voisin. Ce qui est vrai pour les individus l'est pour les collectivités locales.

Par exemple, dans le massif de l'Esterel, le maire de telle commune, "cernée" par des emprises classées, souhaite des accommodements avec les textes pour pouvoir étendre l'assise constructible, et tel autre, plus entreprenant parce qu'ayant une plus grande surface politique, tente

directement de négocier avec le cabinet du Ministère de l'Environnement afin d'obtenir le déclassement de la partie du massif qui jouxte une grande commune de la zone. Dans ce cas de figure, personne n'aura l'audace de soutenir que le classement du massif de l'Esterel est contraire aux intérêts généraux bien compris des collectivités de la zone géographique, mais chacun ira, selon sa capacité de lobbying, tenter de "grignoter" ici ou là quelques hectares pour la satisfaction de ses "chers administrés", ou pour arrondir les recettes fiscales de la commune considérée.

Ce phénomène du grignotage traduit assez bien un état d'esprit qui situe le conflit public/privé non pas de manière frontale, au niveau des grands principes, mais dans une zone grise, où chacun énonce à l'autorité de tutelle que le principe général est bon, "mais soyez assez compréhensif pour nous laisser ces quelques arpents de terre au bout d'une route oubliés de tous, et n'en parlons plus..." Or le problème de cette mécanique du grignotage, c'est que si chacun agit de même, l'objet même de l'action collective a tendance à s'autodétruire et à se réduire à un mouchoir de poche, sans la moindre signification écosystémique.

#### *Le conflit d'intérêt frontal*

Autre cas de figure, l'opposition frontale entre acteurs qui n'ont pas la même vision des choses. L'alternative se déplace: elle n'est plus située entre les tenants d'une régulation par l'argent ou par la puissance publique, mais à l'intérieur du deuxième terme, entre des visions différentes, voire opposées, du mode de régulation et de l'objet de la régulation.

L'exemple du doublement de l'autoroute A 8, à savoir l'A 8bis ou A 58, en amont de la première, de plus en plus saturée entre Le Cannet et Nice, est intéressant. Les projections de croissance du trafic à l'horizon 2010 situent le flux entre un doublement et un triplement de celle-ci (hypothèse moyenne: 170 000 véhicules/jour en 1988, 260 000 en 2000, 320 000 en 2010), sur la base d'un taux de croissance de 3,2% par an, alors que cet axe serait saturé à 220 000 véhicules/jour.

Un dossier réalisé par une association de défense de l'environnement, "l'Alternative", a tenté de trouver d'autres solutions, en particulier l'idée de créer des lignes de bus "guidées" en site propre qui peuvent quitter le guide (sorte de rails en ciment) à certains endroits.

En fait, la question qui est posée est celle de savoir si la seule réponse à la croissance des déplacements est l'automobile, ou si des systèmes alternatifs ne sont pas à la fois plus économiques, plus respectueux de l'environnement, voire plus ludiques, comme en témoigne le succès des trams en ville, comme celui de Strasbourg ou de Nantes. Il est clair que des solutions alternatives existent. Mais il y a un mécanisme pervers: plus on attend et plus les réponses alternatives seront problématiques. Il existe des seuils d'irréversibilité au-delà desquels les solutions alternatives sont pratiquement impossibles, au sens où plus une réponse différente tarde à être donnée, et plus la probabilité de la réponse médiocre s'impose d'elle-même, car toute alternative implique un coût fixe croissant de mise en œuvre, avant d'engendrer une amélioration du niveau de satisfaction.

Dans le cas de l'A 8bis, les associations ont finalement eu gain de cause, suite à un changement de gouvernement. La technostructure, celle qui extrapole les courbes de flux de transport individuel, soutenue par les courbes du BTP ont pour l'instant perdu la bataille. Ont-ils perdu la guerre? Rien ne permet de le dire.

Ainsi, l'un des enjeux de la régulation par une décision collective est celle du risque que prend l'acteur collectif d'imposer une solution nouvelle, non encore entrée dans les mœurs, non portée par un consensus, dans un contexte de moindre effort intellectuel et culturel, ce qui est bien souvent le cas dans les sociétés développées.

Au fond de soi, chacun est bien convaincu que le chemin emprunté n'est pas le bon, mais l'effort, tant collectif qu'individuel pour bifurquer et changer de sentier paraît au-delà de la capacité de volontarisme des acteurs: constater par exemple qu'en région PACA l'émission de monoxyde de carbone (CO) due aux activités de transport est de 829 988 t/an, soit 12,1% du total national de la production de CO du secteur transport, pour un poids démographique de 7,5% dans l'ensemble national<sup>11</sup>, mérite un "examen de conscience" sur la place de l'automobile dans cette région que peu d'acteurs auront le courage — ou l'inconscience politique — de lancer.

Pour terminer, prenons l'exemple des conflits d'usage à propos de la gestion des paysages. Ces conflits permettent de donner un éclairage sur la problématique du développement durable, dans la mesure où le "noyau

---

<sup>11</sup>Source: IFEN-EIDER, version 1.O, *Collection et travaux* n° 7, octobre 1995.

dur” de cette approche repose sur le refus du sacrifice du long terme au profit des aspirations du court terme.

Un paysage n'est jamais que l'expression localisée d'une relation entre une société, une économie et un écosystème territorialisé. Dans une société et une économie en mouvement, les paysages sont voués à se transformer: l'équilibre complexe et fragile qui a pu prévaloir à un moment donné n'a pas a priori raison de perdurer. Or pour des raisons culturelles, éthiques (la mémoire d'une époque, d'un mode de vie), voire esthétiques, des amateurs “éclairés” ainsi qu'une part croissante de l'opinion publique s'impliquent fortement dans la défense de la qualité paysagère d'une région assimilée, à tort ou à raison, à la notion de qualité de la vie.

Mais les conflits d'intérêts entre, d'un côté, les acteurs socio-économiques, qui doivent adapter leur appareil productif au contexte et, si possible, le faire au moindre coût en terme d'équipement, et, d'autre part, les aspirations du public et/ou de l'intérêt général, sont difficiles à gérer.

C'est toute la question des conflits d'intérêt replacés dans leur dimension temporelle: les temps courts de l'économie opposés aux temps longs des paysages et de la protection de l'écosystème.

Prenons l'exemple de Moustiers Sainte-Marie, village situé dans le parc régional du Verdon, en cours de création, mais non encore créé à l'époque des faits<sup>12</sup>.

La parfaite impression d'harmonie que suggère ce paysage rural est fragile: il suffirait d'un bâtiment d'un gabarit différent, d'un banal hangar à usage agricole, d'une station-service ou d'un quelconque transformateur électrique pour gâcher irrémédiablement la qualité paysagère de ce village: autant dire que l'équilibre actuel est instable et qu'il n'a a priori aucune raison de perdurer.

Or les contraintes de développement économique et touristique ont imposé de nouveaux choix en ce qui concerne la vocation des terres agricoles abandonnées, et l'implantation de nouvelles structures d'accueil du public (camping, résidences secondaires...). Cette évolution s'est traduite au niveau du village par le mitage de l'espace par les nouvelles constructions, la progression des friches et de la forêt sur les terres agricoles abandonnées, le

---

<sup>12</sup>*Revue de l'ARPE* (Agence Régionale pour l'Environnement de la Région PACA), août 1994.

développement d'infrastructures touristiques (campings) avec peu de retombées économiques locales, et qui dévalorisent les sites.

Faute d'une véritable politique de développement intégrant l'aspect paysager, ce milieu risque d'être fortement perturbé, soit par le fait de nouveaux équipements, soit par une évolution naturelle non maîtrisée.

La poursuite de l'extension urbaine sur le versant conduit à une perte d'échelle et à une réduction du caractère typique des lieux. L'extension de l'activité touristique bouleverse le panorama, la réduction des espaces cultivés existants, soit par abandon des terrasses, soit par fermeture des espaces ouverts à la base du village, entraînent une métamorphose du paysage.

Pour éviter ce processus de banalisation, le CEMAGREF propose d'inclure dans la démarche de révision du POS les principes suivants:

- éviter une extension trop importante du vieux village;
- contenir le développement des complexes touristiques et maintenir une coupure (espace naturel) avec le village;
- renforcer le caractère du site (renforcement de la couleur verte encadrant le village);
- maintenir et même recréer des espaces de respiration autour du bâti par la restauration des anciennes terrasses encore boisées en oliviers;
- amélioration des points noirs existants (gendarmerie, campings...)."

Cette analyse et les propositions d'amélioration mettent en évidence la complexité du problème: maintenir la qualité paysagère des sites traditionnels représente un coût collectif d'autant plus lourd que la dynamique du système productif n'implique pas sa prise en considération. En effet, d'un point de vue économique, la beauté des paysages n'a aucun sens, sauf pour le secteur du tourisme. Cela signifie que la protection de la qualité d'un paysage dépend avant tout du champ du politique et de l'éthique de la vie sociale. Cela implique un effort d'imagination de chaque acteur et de l'ensemble des usagers, au nom de l'intérêt général. Une autodiscipline parfois pesante s'impose, car elle risque d'être perçue comme un carcan contraire aux aspirations individuelles. La nécessité dans laquelle se trouvent les autorités d'imposer des règles du jeu, appuyées par des documents d'urbanisme clairs et contraignants est difficile à faire admettre à l'opinion publique. Au-delà, c'est une véritable culture qu'il paraît nécessaire de diffuser au sein de la population, car ce n'est pas à coups de réglementations autoritaires que l'on protège un paysage: c'est par l'adhésion personnelle et intime de la population à un projet collectif, dont

l'axe central est celui d'un développement économique et social **incluant** la problématique de la protection des paysages.

Ainsi on passe insensiblement d'une question d'ordre réglementaire, juridique et administratif à une question d'ordre comportemental, sociétal et philosophique, et en d'autres termes, à une éthique citoyenne.

## **Deuxième partie: Les scénarios**

Nous avons préfiguré les scénarios dans la première partie en évoquant deux hypothèses: société bloquée, processus contradictoire entre acteurs et entre groupes sociaux aboutissant à des conflits grandissants, ou au contraire dépassement des contradictions dans une dialectique entre société traditionnelle et forces nouvelles débouchant sur un nouvel équilibre de croissance longue. Le territoire de référence est ici la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais nous aurions pu nous appuyer sur le cas du Languedoc-Roussillon ou celui de la Corse. Disons que dans le premier cas, les logiques à l'œuvre paraissent moins conflictuelles, moins problématiques qu'en région PACA, alors que dans le second, la Corse, les contradictions sont poussées à leur paroxysme, conséquence probable de l'insularité de ce territoire, de l'irrédentisme profond d'une société encore fortement marquée par les valeurs traditionnelles, de famille, de clan, de société pastorale enracinée dans les austères et grandioses montagnes de l'île de la Beauté.

Reprenons, en les systématisant, les différents scénarios, quatre au total.

### **Première figure: Conflits exacerbés entre groupes sociaux pour la gestion de l'espace, fortes pressions sur l'environnement, crise de la gouvernance et de la régulation socio-politique**

C'est le scénario du conflit ouvert, du dissensus total, des contradictions qui débouchent sur une grave crise de société. Les conséquences de cette absence de gouvernance, c'est un écosystème ballotté au gré des circonstances et des enjeux locaux, sacrifié aux intérêts particuliers. Quelques gouttes d'eau font déborder le vase.

Une nouvelle vague de tourisme de masse, par exemple en provenance de l'Europe Centrale, déferle sur la Côte d'Azur, bousculant les fragiles équilibres actuels entre espaces bâtis et espaces non bâtis à caractère récréatif.

Les migrations en provenance du Sud (travailleurs migrants clandestins) et du Nord (cadres et chômeurs) “descendent” vers la Côte en masse, attirés par un cadre de vie plus mythique que réel. C'est l'effet de l'héliotropisme poussé jusqu'à la caricature. La société locale ne trouve pas les bons compromis culturels, sociaux, idéologiques et politiques avec des groupes sociaux perçus comme des envahisseurs. L'environnement, l'usage de l'espace cristallise les contradictions qui débouchent sur des perversions mafieuses.

On observe une crise de la gouvernance locale: le bien public est sacrifié devant la prééminence des enjeux économiques et financiers. La pression sur l'environnement est poussée à l'extrême. Les acteurs locaux n'ont pas les moyens de résister et d'imposer un mécanisme de régulation socio-économique. L'état de droit est marginalisé et l'Etat lui-même est absent du débat. Les groupes sociaux “faibles” sont victimes d'un processus qui les dépasse, les tendances xénophobes prennent le dessus. A terme, la résolution des contradictions se fait par le retour d'une partie de la population résidente dans ses lieux de vie d'origine: immigrés vers le Sud, cadres vers le Nord.

La croissance économique est arrêtée, le Midi s'enfonce dans un cercle vicieux du déclin, mais les ravages sur l'écosystème sont faits. Pour longtemps, le Midi devient un espace répulsif, perd sa capacité de rayonnement et d'attrait sur le monde et l'Europe, se replie sur lui-même.

**Deuxième figure: Conflits d'intérêt ouverts, laisser-faire prédominant, environnement chahuté, mais gouvernance minimale assurée**

Ce scénario, basé sur une exacerbation feutrée des contradictions, peut durer longtemps, à l'image d'un orage qui n'arrive pas à éclater.

Il est basé sur un état conflictuel latent entre groupes sociaux, sur un mal-être social et culturel permanent et profond, sur une décentralisation

conflictuelle qui n'empêche pas l'existence d'un état de droit et une gouvernance minimale: s'il y a des règles et des contraintes administratives, il n'y a pas de véritable projet politique. C'est un scénario libéral fondé sur l'acceptation de règles du jeu minimales.

On peut évoquer à cet égard l'idée d'une régulation par le "bas", a minima: ce n'est ni le chaos, ni la crise ouverte, mais le système est tiré vers la défense des intérêts particuliers au détriment de la collectivité qui peine à imposer ses principes, dont la présence ne fait pas toujours le poids face aux intérêts particuliers et aux logiques financières, notamment vis-à-vis des lobbies de l'immobilier et du BTP.

La croissance reste tirée par une société urbaine dynamique sous pilotage du tertiaire de service et partiellement par un tertiaire supérieur en émergence. C'est la France des "hub", des aéroports internationaux, comme celui de Nice.

On vient toujours chercher dans le Midi un cadre de vie supposé être de qualité, ludique et convivial, mais pour soi-même, jamais par rapport à la société prise comme un tout, et encore moins par rapport à un couple société-nature. Comme dans la pièce de Sartre, *L'enfer c'est les autres*, la nature n'est jamais qu'un bien à consommer pour soi. Plus on a de l'argent, plus on peut s'en offrir. Les valeurs collectives sont marginalisées, réduites au minimum requis pour éviter le chaos social.

Les cadres supérieurs s'entichent du cadre de vie méditerranéen mais contribuent à le détruire par leur surconsommation d'espace et de transports individuels. Les agriculteurs restent attachés à leur village et à leur mode de vie rural/urbain inimitable, mais vendent leur patrimoine foncier aux promoteurs, qui font pression eux-mêmes sur les élus pour adapter les POS au mieux de leurs intérêts.

Le développement continu de quelques pôles de croissance régionaux laisse de nombreux espaces en crise, pour lesquels une reconversion et une remise en état paraissent trop coûteuses pour être envisagées. La Seyne-sur-Mer, La Ciotat, Gardanne pour l'industrie, certaines stations balnéaires du Languedoc-Roussillon tombent en déshérence car, mal construites, elles sont progressivement abandonnées. Des friches urbaines balnéaires apparaissent qu'il faudra bien un jour faire exploser comme de vulgaires cités HLM de La Courneuve ou de Villeurbanne.

Dans les milieux “traditionnels”, notamment dans le commerce et l'industrie, la tendance est de profiter de ce contexte, tout en résistant aux changements. Dans l'immobilier, on n'hésite pas à faire pression sur les élus pour “grignoter” des droits à bâtir, modifier les POS, profiter au maximum de la demande solvable, tout en s'opposant politiquement à l'avancée des nouvelles couches dirigeantes.

La xénophobie est un mal endémique, sous-produit de ce mal-être des classes moyennes “traditionnelles”, tout en étant contenue dans des limites acceptables. Les groupes sociaux se segmentent, se ghettoïsent, se tiennent à distance les uns par rapport aux autres, et l'espace se transforme en une série de compartiments étanches. Les bases d'un conflit ouvert et violent interclasses et inter-ethnies sont réunies.

Et pourtant, l'explosion est indéfiniment retardée. Aucune catégorie n'est satisfaite, sans que la situation débouche pour autant sur une dynamique de changement. Les chefs d'entreprise développent leurs activités, la spéculation immobilière continue à exaspérer les conflits, et entretiennent un système mafieux larvé. Toutefois, l'existence d'un Etat de Droit imposé par le niveau national et par une présence directe et réelle de l'Etat, relayé par une partie de la classe politique qui, bien que minoritaire, assure un niveau minimum acceptable de pilotage régional, permet d'éviter de passer au stade du désordre généralisé. L'environnement est globalement protégé mais localement dégradé.

Le Midi reste le Midi: il attire et répulse à la fois, enchante et agace, mais globalement il atteint ses limites et peu à peu se dégrade et décline. Les territoires aussi, même les plus beaux, sont mortels.

**Troisième figure: La régulation socio-écossystémique partiellement optimisée, avec prépondérance du court terme sur le long terme de la soutenabilité défensive, prudente, factuelle, limitée, sans intégration à un projet global de société**

Ce scénario est un scénario du développement durable, c'est-à-dire qu'il est basé sur une optimisation des relations entre la sphère de l'économique, du sociétal et de l'écosystème. Il intègre la longue durée, prend en considération les risques d'irréversibilité dans les choix collectifs et dans l'expression des stratégies de développement économique ou social. Toutefois, cette figure

est davantage tournée vers les intérêts à court terme qu'à long terme, sur les intérêts de la collectivité, mais pour la génération actuelle, sans faire grand cas des conséquences des décisions à une ou deux générations.

Concrètement, ce scénario consiste à tourner les aiguilles des politiques publiques vers un mieux-être collectif et une réelle défense de l'environnement, mais dans une vision qui manifeste la primauté de la sphère économique sur la protection de l'écosystème dans sa substance et ses ressources fondamentales. On respecte la nature, on prétend "l'aimer", mais c'est pour en faire le décor ludique d'une société consumériste poussée à l'extrême: on trouve des compromis acceptables nature/économie/société, mais en exploitant la nature pour la soumettre aux logiques de l'économie.

S'agissant de la Méditerranée, l'image qui s'impose est celle d'une sorte de Suisse méditerranéenne, lisse comme un produit de design, mais sans aspérité, sans singularité: une Méditerranée acclimatée aux besoins d'une société développée, une sorte de Californie méditerranéenne en quelque sorte.

Au plan économique, la dominance des industries "high tech" s'accroît, devient prépondérante. Le tertiaire commercial et les services "induits", notamment le secteur surdimensionné des services aux particuliers, longtemps hégémoniques, doit partager le pilotage régional avec le tertiaire supérieur et les services rares.

Les élus locaux sont de plus en plus souvent issus de la catégorie ingénieur et cadre, au détriment des entrepreneurs du bâtiment. Une alliance implicite avec les mouvements écologiques devient possible, au bénéfice d'une amélioration de la qualité de l'environnement. Mais c'est un environnement davantage perçu comme un paysage fabriqué que comme un élément que l'on respecte en soi. Les technologies innovantes dans le bâtiment, les véhicules électriques reprennent une tradition perdue depuis Le Corbusier et Frank Lloyd Wright, la relation Nord/Sud est renforcée, les échanges culturels se multiplient. Une sorte de "meilleur des mondes possibles" devient une figure du réel.

Mais ce scénario occulte divers problèmes. La dominance d'actifs à haut niveau de vie engendre de nouveaux problèmes d'environnement. Quand un ménage sur deux possède deux voitures, du fait de l'autonomie croissante des femmes, notamment au plan du travail, et parfois trois dès lors que les jeunes prennent le goût de l'indépendance, quand il paraît

normal à un grand nombre de ménages d'avoir un voilier quand il faut se trouver à moins d'une demi-heure d'autoroute d'un aéroport international, des problèmes de gestion de l'espace se posent inévitablement. L'espace urbain déborde sans cesse sur l'arrière-pays, la Côte d'Azur devient une gigantesque aire métropolisée. Mais c'est une métropolisation urbaine sous contrôle, étroitement régulée, socialement et administrativement, et qui tente le couplage avec une naturalité artificialisée, dans laquelle l'écosystème n'est rien de plus qu'un facteur ou une fonction de l'ordre social et économique.

Toutefois, ce modèle est trop lisse pour être convaincant: le désordre, les conflits de société, l'exploitation excessive des ressources naturelles sont reportés à la périphérie, c'est-à-dire, dans ce cas, soit dans certaines banlieues pauvres du périurbain, soit sur la rive Sud, le Sud dans tous les sens du terme. Or l'écosystème méditerranéen est un tout, un ensemble dont on ne peut dissocier les parties. Ainsi dans cette figure, les contradictions ne sont pas éliminées; elles sont simplement déplacées du centre vers la périphérie, des zones hyper-développées aux zones en développement, qui trouvent des problèmes considérables, graves, sur tous les plans, allant du sociétal au politique en passant par la gestion de l'écosystème. Une figure maîtrisée mais insatisfaisante du développement durable par conséquent.

**Quatrième figure: Régulation socio-économique fondée sur une prise en considération des enjeux écosystémiques à long terme dans les politiques publiques, mode de gouvernance faisant le lien entre le global et le local, sur fond de subsidiarité et de forte implication citoyenne**

Cette figure n'est pas une représentation utopique et idéalisée de la philosophie du développement durable, tombée du ciel comme par enchantement. Ce n'est pas un scénario de rêve, un scénario "rose" si l'on veut. C'est au contraire une figure difficile, contraignante, exigeante, qui demande un niveau de conscience social élevé, une citoyenneté active, et probablement un haut niveau de développement économique, social et humain.

Est-ce un scénario "impossible"? Il n'est pas certain que la poursuite des voies et moyens pour trouver un équilibre dynamique entre le développement économique, l'épanouissement social des hommes et des femmes, un écosystème protégé en vue de son auto-renouvellement représentent un objectif hors d'atteinte de nos sociétés.

En effet, l'Histoire n'est pas linéaire. Elle évolue par bonds successifs, par avancées et reculs, en avant et de travers, sans "lois" de développement préétablies, sans ressort, guide ou finalité a priori. Elle est le résultat de ses propres contradictions, de prises de conscience progressives qui se traduisent, à un moment ou on s'y attend le moins, par des évolutions brutales, par des ruptures subites face à des situations perçues tout à coup comme aberrantes, après avoir longtemps été acceptées comme naturelles et allant de soi.

Or l'une des ruptures annoncées ou pressenties est la problématique du "temps du monde fini". Avec l'accroissement asymptotique du niveau des connaissances scientifiques et techniques, le pouvoir global de l'Homme sur la Nature a atteint des niveaux tels que la Nature n'apparaît plus comme une variable indépendante à laquelle l'Homme doit se soumettre passivement. Sans être maîtrisée, elle est manipulée, utilisée, exploitée. Et ce processus même modifie l'équation Homme-Nature: l'Homme doit intervenir dans les mécanismes de régulation de la Nature pour la maintenir telle qu'elle nous a été transmise par les générations antérieures.

S'agissant de la Méditerranée en général, et du littoral français en particulier, cette prise de conscience se traduit d'ores et déjà par un changement d'attitude: le développement durable est déjà inscrit dans la réalité, sous l'impulsion de l'Union Européenne, particulièrement en contraignant les Etats membres à se doter de stations d'épuration, en limitant le volume de pêche autorisé, en contraignant les Etats à protéger les espaces naturels fragiles (Natura 2000).

Ce scénario n'est rien de plus que la généralisation d'un processus de prise en considération des limites de la capacité de régénérescence de la nature dans le contexte actuel. Or le développement durable signifie avant tout que ce mouvement, ce processus implique une "réforme" de la société, comme passage obligé, comme détour nécessaire pour atteindre cet objectif.

Dans le cas de figure, cela implique une non-discontinuité entre les politiques globales de protection de l'écosystème à l'échelle de la Méditerranée et les politiques locales sur telle fraction du littoral. En fait, une réforme de la gouvernance, de façon à permettre d'introduire dans le jeu local la conscience politique citoyenne des implications du global sur le local. Une vision nouvelle et différente du développement est suggéré: on ne dissuadera pas les cadres supérieurs et ingénieurs à venir s'installer dans

le Midi s'ils le souhaitent, mais on suggérera l'idée que cette implantation représente un coût collectif, et non seulement individuel, et qu'ils devront participer à cet effort collectif: pourquoi pas un impôt sur la deuxième voiture du ménage? L'habitat des "nouveaux" arrivants ne se fera pas de préférence en individuel (le pavillon au fond de la pinède), mais sera orienté vers le collectif de qualité, afin d'économiser l'espace qui est un bien rare.

Un conservatoire de l'arrière-littoral est créé, de façon à protéger la zone sensible située entre 2 et 40 kilomètres du littoral, alimenté par un fond d'urbanisation payé par les bénéficiaires d'une rente de situation paysagère le long du littoral. Le développement de l'habitat pavillonnaire et périurbain est freiné par différentes mesures, à la fois incitatives et coercitives.

Le "tout automobile" n'est pas encouragé, au profit des transports collectifs, revalorisés et plus efficaces, et simultanément la politique urbaine renforce les logiques de la ville-cité au détriment du périurbain, freiné grâce à des mesures de gel des sols à bâtir sur les espaces situés entre les villes actuelles et les campagnes. Un urbanisme innovateur, centré sur des "valeurs urbaines", sur la limitation des déplacements habitat-travail, sur le "retour à la ville" et sur la recherche d'une synthèse entre vie moderne et culture méditerranéenne place le Midi sur un chemin de croissance différent. Le tourisme de masse n'est pas encouragé par la puissance publique, qui impulse par contre fortement des secteurs comme les PME technologiques à forte valeur ajoutée. L'école joue un rôle essentiel en faisant passer une culture de la durabilité: économie de l'eau, protection des forêts, etc.

La prise en considération du long terme représente un coût financier, social, économique et implique une différenciation réglementaire et administrative spécifique aux régions littorales: un ensemble de mesures à la fois d'ordre national, régional et local sont affichées clairement, à l'image d'un nouveau défi général propre à la société régionale, prise comme un tout.

Ce projet est un projet de société fondé sur la solidarité, la coopération, l'idée que le niveau de vie individuel n'est pas une fin en soi, mais qu'il passe par l'acceptation d'un principe de qualité de vie. La France favorise la coopération en faveur d'une cohérence globale des politiques méditerranéenne, d'une part vis-à-vis des autres pays de l'Union Européenne de la Méditerranée, en particulier par rapport aux critères d'attribution des ressources du Fonds de Cohésion, et d'autre part vis-à-vis des pays de la rive Sud. Le levier que représente l'Union Européenne est à cet égard décisif, du fait des masses financières susceptibles d'être engagées. La coopération

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

décentralisée sous critère de durabilité devient un facteur important pour aider les pays du Sud à se placer sur un chemin de croissance durable.

Ainsi, par touches successives, par une série d'initiatives à vocation pédagogique et à finalité politique, un état d'esprit nouveau s'impose, devient une sorte de règle de comportement "intérieur", un guide pour l'action publique comme pour le comportement des individus et des groupes sociaux.

Le développement durable n'est pas une utopie, c'est une praxéologie.